

Le 1^{er} novembre 2007

LE PLAN DE RÉHABILITATION DE L'ÉTANG DE RÉTENTION À HAWKESBURY (ONTARIO) PREND FORME

Le ministère des Richesses naturelles dirige les efforts de réhabilitation de l'ancien étang de rétention de l'usine CIP, situé sur des terres publiques, dans la ville de Hawkesbury. Un comité consultatif communautaire composé de représentants de la Ville de Hawkesbury, du ministère de l'Environnement et du ministère des Richesses naturelles en est à l'étape finale de la collecte d'information en vue de l'élaboration du plan de réhabilitation de l'étang de rétention. Le plan vise à réduire les émissions atmosphériques et les odeurs causées par l'eau stagnante de l'étang et à remettre en état le sol. Le nettoyage et la restauration de l'important secteur riverain permettraient éventuellement de renforcer le développement économique de la ville, d'améliorer les installations de loisirs, et d'attirer plus de touristes le long du secteur riverain et dans le quartier commercial de Hawkesbury.

Contexte

En 1822, vingt-deux usines étaient en activité à Hawkesbury. Ces usines utilisaient la rivière des Outaouais comme voie de transport. Après l'ère du bois carré, au début des années 1850, de grandes quantités de bois de sciage de la vallée de l'Outaouais ont été vendues aux États du Nord-Est en vue de la construction des grandes villes de Chicago, de New York et de Boston. À l'époque, la production et la vente du bois d'oeuvre constituaient le moteur économique de l'ensemble du Canada.

Dans les années 1890, la production de cellulose, un élément essentiel du façonnage du papier, a débuté le long du secteur riverain ouest de la ville de Hawkesbury. De 1921 à 1982, la production était assurée par l'usine de pâtes et papiers Canadian International Pulp and Paper (CIP), qui était également propriétaire du terrain.

Après la construction du barrage de Carillon en 1965, l'usine n'était plus autorisée à jeter ses déchets dans la rivière des Outaouais. Étant donné que la CIP était l'un des principaux employeurs de la région, de nombreuses solutions de rechange ont été envisagées pour éliminer les déchets. Il a été décidé de construire sur les terres publiques avoisinantes un étang de rétention humide pour recueillir les déchets de fibres de cellulose. À cet effet, le ministère des Richesses naturelles avait délivré à l'usine un permis d'utilisation du sol.

Au milieu des années 1980, l'usine CIP a fermé ses portes et ses installations ont été démolies. Un certificat d'approbation avait été émis par le ministère de l'Environnement afin d'autoriser l'utilisation d'une partie de l'étang de rétention comme décharge de

matériaux de démolition inertes. À l'époque, le Ministère avait repris le permis d'occupation de la CIP, mais n'avait pris aucune disposition pour forcer l'usine à restaurer le site.

Le ministère des Richesses naturelles vise à notamment assurer

- un environnement naturel sain pour la population ontarienne
- la croissance économique des communautés de l'Ontario
- la santé publique et la sécurité environnementale en vue de protéger la population
- l'intendance, la création de partenariats et la participation communautaire

Le projet vise à

- réhabiliter l'étang de rétention de la CIP et à transformer en espace vert le site, et ce, de manière économique;
- respecter les directives du ministère de l'Environnement sur la fermeture du site;
- respecter les directives du ministère de l'Environnement et du ministère des Richesses naturelles sur l'évaluation de portée générale de l'étang de rétention de la CIP;
- collaborer avec la Ville de Hawkesbury à la recherche d'occasions de développement économique.

Mesures et activités à mettre en œuvre

- Recueillir et regrouper toute l'information et toutes les données pertinentes au plan de fermeture de l'étang de rétention de la CIP.
- Le comité consultatif communautaire est chargé de
 1. faire avancer le plan de fermeture de l'étang de rétention et de réhabilitation du site;
 2. envisager des solutions pour le recyclage et l'évaluation de la qualité marchande des fibres de cellulose;
 3. trouver des solutions pour le développement économique de la zone de front de mer et du quartier commercial de la ville;
 4. créer des partenariats de financement de la réhabilitation du site;
 5. communiquer les activités liées au projet, notamment en faisant la mise à jour du site Web et en organisant des journées portes ouvertes dans le cadre de l'évaluation de portée générale.
- Acquérir des routes d'accès, vérifier et restaurer le sol, remplacer et fabriquer des clôtures adéquates et installer des panneaux de sécurité.
- Commercer l'évaluation de portée générale, organiser des activités de sensibilisation du public, et élaborer un plan de fermeture économique.
- Élaborer un plan d'étapes pour la fermeture de l'étang et la réhabilitation du site.

- Assurer la réhabilitation du site, la remise en végétation du sol et la création d'espaces verts pour un usage passif.

Partenariats

Des partenariats de financement et autres seront envisagés et encouragés. La municipalité tient un rôle essentiel dans la mise en œuvre du projet et a beaucoup appuyé la cause en fournissant de l'expertise et des connaissances techniques. À ce jour, le Maire, le Conseil et le personnel ont contribué activement aux activités du projet. Les partenariats établis permettent déjà d'envisager des occasions de développement économique et de commercialisation des fibres de cellulose.

Des solutions innovatrices de nettoyage et d'utilisation des fibres de cellulose seront envisagées. Toutes les occasions d'établissement de partenariats durant l'étape du nettoyage ou de vente des fibres de cellulose seront saisies, et les fonds qui en découlent serviront à compenser les coûts de fermeture et de réhabilitation engagés.

À mesure que le site est remis en végétation et que la possibilité d'organiser des loisirs passifs semble de plus en plus probable, des partenariats communautaires seront établis pour appuyer les efforts de restauration de l'habitat.

- 30

Personne-ressource
Suzanne Lafrance
Chef de projet
Ministère des Richesses
naturelles
613 679-0936

Available in English

www.cfcs.gov.on.ca